

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 12 septembre 2011 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :
Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Denis Giguère, conseiller
Justin Chabot, conseiller
Michel Ducharme, conseiller
Diane Kirouac, conseillère

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, M. Alain St-Pierre.
Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot de bienvenu du maire

Fête familiale du 10 septembre

M. St-Pierre remercie les citoyens qui ont participé à la 1^{ère} édition de la fête familiale de la Municipalité de Saint-Albert le samedi 10 septembre dernier. M. St-Pierre désire remercier les membres du comité de cette fête pour leurs engagements et leurs efforts.

Politique familiale

M. St-Pierre désire également remercier les membres du comité de la politique familiale de St-Albert pour leur implication.

2011-125 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Justin Chabot, conseiller

Que l'ordre du jour du 12 septembre 2011 soit adopté, mais que le point 7 soit retiré et traité à une séance ultérieure. Et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-126 Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 août 2011

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que le procès-verbal des réunions du conseil du 29 août 2011 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-127 Approbation des comptes pour la période du 29 août au 12 septembre 2011

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une

copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 2996 à 3029

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 12 septembre 2011

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2011-128 Demande de passage sur une partie du Rang 8 par le Moto-Club Bois-Francis

Attendu que Moto-Club Bois-Francis inc. a fait une demande à la Municipalité afin de permettre la circulation des véhicules tout-terrain (VTT) sur une partie du Rang 8, soit sur une distance de 900 mètres, entre l'entrée du Rang 8 en face du restaurant Les Daltons jusqu'au commerce Matelas Boisvert au 501 Rang 8;

Attendu que le but de cette demande est d'offrir aux quadistes la possibilité de se rendre à l'entreprise Petite mécanique St-Albert, propriété de M. Pierre-Luc Dubuc au 631 rue Principale de façon plus sécuritaire en empruntant le Rang 8 au lieu de la rue Principale;

Attendu qu'actuellement, le droit de passage des VTT s'arrête au restaurant Les Daltons et donc les quadistes empruntent illégalement la rue Principale pour se rendre chez Petite mécanique St-Albert;

Attendu que M. Dubuc a obtenu un droit de passage auprès de Matelas Boisvert afin de circuler sur leur chemin privé situé entre le Rang 8 à son commerce sur la rue Principale;

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert accepte la demande de Moto-Club Bois-Francis pour une période d'essai d'un an, soit la période hivernale 2011-2012;

Que suite à cette année d'essai, la Municipalité pourra renouveler ou non cet accord advenant le cas où des plaintes aient été formulées à la Municipalité par les résidents environnants du Rang 8;

Que la Municipalité de St-Albert demande au Moto-Club Bois-Francis d'installer des panneaux signalisation indiquant la vitesse réduite à 30 km/h dans cet accès.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-129 Adoption du 2^e projet du règlement d'amendement au règlement de zonage

Sur proposition de M. Denis Giguère, conseiller, appuyée à l'**unanimité des conseillers**, le règlement d'amendement au zonage portant le n°2011-06 intitulé « Règlement n°2011-06 amendant le règlement de zonage n°2007-08 de la Municipalité de Saint-Albert », est adopté.

ADOPTÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, 12 SEPTEMBRE 2011.

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

2011-130 Adoption du règlement d'amendement au règlement de construction

Sur proposition de M. Justin Chabot, conseiller, appuyée à l'**unanimité des conseillers**, le règlement intitulé « Règlement n°2011-04 amendant le règlement de construction n°2007-09 de la Municipalité de Saint-Albert», est adopté.

ADOPTÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, CE 12 SEPTEMBRE 2011.

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

2011-131 Adoption du règlement d'amendement au règlement de permis et certificats

Sur proposition de Mme Diane Kirouac, conseillère, appuyée à l'**unanimité des conseillers**, le règlement d'amendement au règlement de permis et certificats intitulé « Règlement n°2011-07 amendant le règlement de permis et certificats n° 2007-11 de la Municipalité de Saint-Albert », est adopté.

ADOPTÉ À LA MUNICIPALITÉ SAINT-ALBERT, LE 12 SEPTEMBRE 2011.

Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

2011-132 Avis de motion est donné par M. Justin Chabot, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2011-08 ayant pour objet de modifier l'appellation de la Route de Warwick pour la Route de St-Albert.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2011-133 Décompte progressif no. 1 pour le projet d'égout pluvial-secteur Village

Attendu que l'entreprise GNP inc. qui procède aux travaux d'égout pluvial-secteur village a fait parvenir à la Municipalité de St-Albert son décompte progressif no. 1 au montant de 205 187.47\$;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert accepte de payer le montant dû de ce décompte no.1.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-134 Décompte progressif no. 2 pour le projet d'égout pluvial-secteur Village

Attendu que l'entreprise GNP inc. qui procède aux travaux d'égout pluvial-secteur village a fait parvenir à la Municipalité de St-Albert son décompte progressif no. 2 au montant de 213 067.20\$;

Attendu que la directrice générale a procédé à des vérifications et demande une réduction du présent décompte de 12 935\$ avant taxes, lequel montant représente une surcharge de 3.66 mètres sur la conduite sans tranchée puisque n'ayant eu aucune justification à ce supplément;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert accepte le décompte progressif no.2, mais en réduisant le montant de 12 935\$ en attendant des explications de l'entreprise GNP, donc le présent décompte no. 2 sera au montant de 198 331.64\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-135 Demande de contribution financière pour la Place aux jeunes

Attendu que Place aux Jeunes a fait parvenir, comme les années dernières, une demande de contribution financière à la Municipalité pour la tenue de leurs prochains séjours exploratoires s'adressant aux professionnels âgés entre 18 à 35 ans afin de les accompagner dans leur démarche d'établissement à long terme dans la région;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que, comme par les années passées, la Municipalité de St-Albert offre à titre gracieux la location de la Salle du Pavillon du Général Maurice Baril pour la tenue de leurs séjours exploratoires, le dimanche 13 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2011-136 Levée de la séance du 12 septembre 2011

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que la séance du 12 septembre 2011 soit levée à 20h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
directrice générale et
secrétaire-trésorière